LECHATNOIR de l'USSAP

lettre d'information de l'association contre la délocalisation du centre Bouffard Vercelli de Cerbère

N° 0 Octobre 2014

A LA UNE

Comte rendu de l'Assemblée Générale du 19 septembre à Cerbère

En présence d'une cinquantaine de personnes, dont celle du Maire Cerbère, Jean-Claude Portella et de son adjoint, la présidente, Lucie Barbier, a présenté le rapport moral de l'association, le résumé des actions et démarches entreprises pendant un an ainsi que l'esprit des réponses qui lui ont été données, rarement positives... Dans l'état actuel de sa situation personnelle, Lucie Barbier a exprimé ne pas vouloir continuer à assumer la présidence de l'Association. Des applaudissements de la salle ont remercié son engagement sans faille.

Carine Maset, trésorière, a fait état des comptes de l'association, avec des recettes exclusivement composées des adhésions, aux nombres de 157 avant l'AG. 10 adhésions de supplémentaires ont été enregistrées lors de l'AG. Nous rappelons que l'année n'est pas terminée, et l'adhésion n'est qu'à 5 euro.

Quitus a été donné à la Présidente et à la trésorière pour l'exercice de leur mandat, quitus voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Malgré son départ de la présidence, Lucie Barbier a engagé le débat avec la salle, en rappelant son attachement à l'association, et a la conviction qu'elle partage avec d'autres que les choses ne sont pas faites et que le centre peut encore être sauvé. Sur ces paroles, le Maire de Cerbère a confirmé partager cette conviction, que rien n'était fait, que le manque d'argent public en ce moment est un atout à notre combat, que nombres d'élu-e-s commencent à repenser leur positionnement sur le projet de délocalisation du centre Bouffard-Vercelli de Cerbère. Comme nous et avec nous, le Maire de Cerbère restera engagé pour la défense du centre, comme de nombreux autres élus contre ce projet de délocalisation inacceptable.

Les discussions ont été riches et « revigorantes » pour le groupe.

Une petite discussion a eu lieu à propos des adhésions, rappelant que le but de notre association est plus de pouvoir avoir du poids avec un grand nombre d'adhérents, que de « faire entrer de l'argent ». Il a été demandé à tous de trouver des nouveaux adhérents, si chacun en trouve un ou deux, nous augmenterons considérablement la représentativité de l'Association, l'appel vaut pour les personnes qui nous lisent et qui ne pouvaient être présentes.

Un appel à candidature pour reformer un Conseil d'Administration a été ouvert à la salle, 10 personnes se sont présentées, les 10 ont été élues à l'unanimité des membres présents et représentés. La séance a été levée dans une ambiance bien plus légère et souriante qu'elle n'avait commencée, un temps de renforcement de nos convictions nous a toutes et tous fait du bien. Un bilan de soirée plutôt très positif, le combat continu, uni-e-s et plus que jamais déterminé-e-s, avec une nouvelle équipe diverse et renforcée.

A l'issu de cette AG, le Conseil d'Administration de l'association ACDCBVC s'est réuni et as élu le bureau suivant :

Président : David Marais, sans profession ;
Vice-Présidente : Fabienne Deville, retraitée ;
Trésorière : Josiane Serra, aide-soignante ;
Trésorière-adjointe : Valérie Thorent, aide-soignante ;
Secrétaire : Carine Maset, Aide médico-psychologique ;
Secrétaire-adjointe : Magali Sola, secrétaire médicale ;
Sébastien Thuriaux, chargé de l'organisation des mobilisations, guide touristique ;
Marie-Edmonde Baudelot, retraitée ;
Lydie Larose, gardienne de refuge municipal ;
Dolorès Julien, standardiste.

Madame Sonia Chamary et Madame Lucie Barbier ont été nommées à l'unanimité Membres d'honneur de l'ACDCBVC.

EDITO

J'ai le plaisir de vous présenter la lettre d'information de l'Association contre la délocalisation du centre de rééducation Bouffard-Vercelli de Cerbère, un numéro avant de nombreux autres.

L'assemblée générale du 19 septembre à Cerbère m'a fait l'honneur de m'élire président. Avec autant d'assurance que les salariés du centre peuvent lire dans une autre lettre d'information, je veux vous communiquer ma foi inébranlable pour notre juste combat, et vous rappeler que rien est fait, que la conjoncture n'est plus favorable à des projets coûteux, inutiles, et destructeurs de santé, d'emplois, et de toute l'économie d'un territoire.Dans cette lettre d'information, vous ne trouverez pas d'intox, pas de faux-semblant, pas de tentative de persuasion, seulement des informations régulières et importantes pour le personnel et les patients, des faits, des comptes rendu de nos actions, que des bons mots pour éviter les maux. Je crois sincèrement, comme le Maire de Cerbère a su nous l'exposer, que cette délocalisation, relocalisation, certains l'appellent comme ils le veulent, ce démantèlement d'un tel outil de santé n'est pas possible, et que nous engagerons tous les moyens pour que le Centre de Cerbère reste ce qui est, ou mieux encore. A ceux qui veulent croire qu'il est impossible que les promoteurs du projet puissent faire marche arrière, je leur répondrais que l'impossible est en cours.Uni-e-s, convaincu-e-s, déterminé-e-s, nous saurons relever et gagner ce combat pour l'intérêt général et celui d'un territoire.J'ai bon espoir de devoir vous inviter dans quelques mois à une prochaine Assemblée Générale Extraordinaire, pour changer les statuts et le nom, pour que devienne enfin : « L'Association pour la pérennité et la promotion du centre de rééducation fonctionnelle Bouffard-Vercelli de Cerbère, centre de renom et de référence en France ». Tous ensembles et hauts les cœurs !

David Marais,
Président